



## DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14  
Date de convocation du Conseil Municipal : 08.12.2016

Votants : 14  
Présents : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Présents :** Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, FRANCY Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, Mr BRUGIERE Alain.  
**Absents :** Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

### **Objet : Subvention Raid Humanitaire BAB EL RAID TEAM 142**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'une jeune habitante de la commune va participer à un raid humanitaire en février 2017 et de ce fait sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir une subvention pour clôturer son budget.

Au vu du dossier présenté et du caractère humanitaire de cette demande, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 150 € à l'association Pole Huma de l'Amicale INSA, Team 142, BAB EL RAID.

Cette somme sera inscrite au budget de la commune sur l'article 6574.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 15.12.2016

En Mairie, le 15.12.2016

Le Maire  
  
S. EYMARD  
(Dordogne)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161215-65-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2016

Publication : 16/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

